**COMPTE-RENDU de la**
**REUNION REGIONALE DU 17 octobre 2023 – ROSTRENEN**

Présents : MOREAU Christiane, HERICHER Daniel, HUET Marie-Claire, VOLANT Marie-Pierre pour le 56 ; DOYET Roberte, LACROIX Madeleine, LACOMBE Jeannine, DEBRICON Sylvie pour le 35 ; OLLIVIER Louis, OLLIVIER Mauricette, HENRY Marie-Hélène, HENRY Jean-Yves, Annick LECHIEN, Bernard MULE pour le 22 ; Michel ABGRALL, Brigitte PERON, Véronique GUILLE, Jacqueline VIEILLEROT pour le 29.

Début de réunion 10 h

Christiane Moreau ouvre la réunion par un tour de table de présentation.

Ê La communication

Sur le plan national il est noté que les adhérents n’ont pas connaissance des moyens proposés : le flash, la lettre info sur inscription, le site des adhérents très peu consulté. Nous n’avons pas de demande concernant le mot de passe. Un article de rappel dans le magazine national pourrait être judicieux afin de combler le déficit de communication vers les adhérents. Ce déficit est également à noter pour la communication extérieure. Nos moyens régionaux sont nos journaux et magazines. Nous pouvons aussi utiliser les Infos locales de Ouest France pour nos activités. Mais le processus est devenu plus compliqué par l’ajout de photos pour la parution de l’annonce. Les affiches ne sont pas acceptées et il est difficile d’avoir des photos de l’évènement avant qu’il n’ait lieu ! D’autre part, si des personnes sont présentes sur les photos il nous faut leur accord avant la publication. Cela n’est donc pas très facile à gérer. Le 56 rappelle la mise en place sur le site d’un blog « Le coin des adhérents », pour y déposer diverses annonces (dont offres/demandes de covoiturage). Il a été fermé au bout d’une année n’ayant enregistré aucune participation.

* Les journaux ou magazines

Le 22 : 2 parutions mai/juin et décembre

Le 35 : 2 parutions une en début d’année et juin.

Le 29 : 3 parutions : janvier, juillet et octobre. A réfléchir pour passer à 2 parutions pour réduire les dépenses.

Le 56 : 3 parutions : janvier, juin et octobre pour l’instant.

* Les sites

Ils sont mis à jour régulièrement dans chaque département.

La messagerie

Dans le 22 Monique FAILLA envoie les messages généraux et Annick LECHIEN dispose de son fichier sur le secteur de Dinan - 330 adresses. Le 29 envoie désormais des messages concernant les rappels d’activité via la messagerie du site du 56, sur environ 250 adresses. Le 56 dispose de deux personnes pour la messagerie : par Sendinblue et par le site vers 464 adresses mail. Le 35 dispose d’un fichier de 350 adresses et utilise Emailing site national, à noter quelques complications. Un constat général : les mails ne sont ouverts que s’ils présentent un intérêt pour les adhérents. Les avis de décès sont consultés régulièrement par tous les groupes ; 10 à 12% des adhérents n’ouvrent jamais leurs mails.

Ê Les effectifs des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***DPT*** | ***ADHERENTS*** | ***IMPAYES*** | ***DECES*** | ***DEMISSIONS*** | ***Adhésions*** | ***Radiations*** |
| *13-10-2023* | *7-10-2022* | *13-10-2023* | *7-10-2022* | *13-10-2023* | *7-10-2022* | *13-10-2023* | *7-10-2022* | *13-10-2023* | *7-10-2022* | *13-10-2023* |
| 35 | 816 | 873 | 15 | 27 | 35 | 20 | 15 | 14 | 4  | 9 | 0 |
| 22 | 753 | 836 | 8 | 20 | 30 | 20 | 39 | 18 | 12 | 1 | 0 |
| 29 | 513 | 628 | 24 | 87 | 17 | 28 | 8 | 4 | 4 | 6 | 25 |
| 56 | 870 | 916 | 68 | 42 | 12 | 23 | 9 | 22 | 15 | 5 | 30 |

Ê Le recrutement

Un constat général : le recrutement reste difficile. Pour le 56 l’activité danse est maintenant la seule à générer des adhésions. Comment faire pour se faire connaitre ? Utiliser Info Locale de Ouest France permet de publier gratuitement dans la presse des évènements après une vérification par leurs services. Les activités sont visibles sur le site numérique du journal. Le bouche à oreilles est bien sûr pratiqué mais le constat est général : nos adhérents vieillissent et les nouveaux sont d’abord consommateurs, principalement pour les voyages lorsque la destination plait. A voir donc si la cotisation est renouvelée l’année suivante.

Ê Le questionnaire d’aide à la définition des enjeux

Les différentes rubriques sont déroulées et discutées. Christiane demande au 35 et 22 de lui envoyer leur document respectif.

Ê Trésorerie

Le point :

Le 22 : la comptabilité est ressaisie jusqu’en juillet. La situation est bloquée dans MONANR à cause des prélèvements. Le suivi du compte se fait manuellement, papier et crayons, avec l’aide de Chantal VERDIER. Le reversement des cotisations sera à faire.

Le 35 : La comptabilité a été faite normalement jusqu’à fin mai. A partir de fin juin, Madeleine a tenu un cahier pour inscrire les opérations manuellement. Après la mise en application de SAGE la comptabilité a été reprise et est à jour. Le reversement des cotisations a été fait.

Le 29 : la comptabilité est à jour, les comptes rentrés jusqu’à fin septembre. Il n’y a pas eu de problème particulier car rien n’avait été fait. Les bordereaux ont été revérifiés. Il y a eu quelques disfonctionnements pour la mise en place de SAGE. Cette situation a été très lourde à gérer et une présentation aurait été nécessaire. Le reversement des cotisations a été fait.

Le 56 : La comptabilité a été ressaisie sans trop de problèmes. La gestion des deux voyages ANCV reste très lourde. Le premier voyage n’ayant pas été clôturé en fin de séjour, il est plus difficile de s’y retrouver entre les deux destinations. Marie-Claire a des problèmes avec Certicode et est dans l’attente d’un nouveau code. Le reversement des cotisations a été fait.

Le 22 : bilan positif 335 prélèvements.

Le 29 : bilan positif 177 prélèvements.

Le 35 : bilan positif 517 prélèvements.

Le 56 : bilan positif 156 prélèvements.

Ê La reprise de nos activités

Le 22 : les marches, les pauses café, les réunions, le repas de fin d’année, les galettes des rois, les voyages avec le 35, les voyages ANCV.

Le 29 : les marches, la sortie pêche, les réunions, le repas de fin d’année et les galettes des rois, les voyages ANCV.

Le 35 : les marches, le repas de fin d’année, les réunions, les voyages ANCV, les sorties à la journée.

Le 56 : les marches, le repas de fin d’année, la danse, l’informatique, les galettes des rois, les réunions, une sortie sur l’Erdre le 19 octobre. Les voyages 2024 : avec le COS 56-35 le Sénégal du 3 au 10 avril, au Portugal du 25 avril au 2 mai, un séjour randonnée à Biarritz du 1er au 8 septembre, les voyages ANCV

Ê Les voyages ANCV

2023

Praz sur Arly : un séjour un peu décevant chez le prestataire Bélambra, 43 participants des quatre départements. Le voyage en train a satisfait les participants.

Saint Genies : 36 participants des quatre départements. Un très beau séjour avec des points forts : l’équipe ULVF très attentionnée, un animateur dédié pour l’encadrement du groupe toute la semaine, portage des bagages à l’arrivée et au départ, une restauration très bonne et généreuse, deux repas typiques.

2024

L’île de Ré : un séjour “randonnée / tourisme afin d’attirer de nouveaux participants. Les éléments seront finalisés courant de la semaine. Une option pour 40 personnes est posée. Le bus ne sera organisé que si le nombre de participants est suffisant. Le 56 gère le voyage.

Marseille : l’organisation du voyage est bouclée. Une option pour 40 personnes est posée et est modifiable sans frais jusqu’au 26 janvier 2024. Les fiches d’information et d’inscription préparées par Christiane sont finalisées. Annick doit les approuver. Le 22 gèrera la partie financière du voyage. Le trajet est prévu en train avec un point de rencontre à Rennes. Le trajet devrait se faire via Lyon, plus simple qu’un changement de gare par Paris.

 La journée régionale 2024

Le 22 a la charge de l’organisation. Le site de Mûr de Bretagne pour sa situation géographique est retenu. La date du mardi 21 mai est choisie. La restauration en buffet est reconduite.

Pour les non- joueurs de boules la visite du barrage, tarif 7euros, est prévue le matin. Après le déjeuner la visite d’une brasserie locale leur sera proposée. Maurice GUYADER du 29 organisera le concours de boules.

Ê AD

Les dates des AD 2024

Le 56 : le mardi 19 mars

Le 35 : le jeudi 28 mars

Le 22 : le vendredi 15 mars

Le 29 : à définir en avril

ÊAMVIE

Les recrutements restent difficiles malgré des mailings et envois de courrier qui restent sans réponses. D’autre part le changement de gestion des dossiers gérés depuis 2021 par la CNP et sous-traité à la Cogedim, ont généré des retards importants sur le traitement de certains dossiers et il n’y a aucun retour sur les dossiers transmis.

Jeanine LACOMBE du 35 se demande si l’on doit continuer à promouvoir l’Amicale Vie car la rapidité mise en avant, n’existe plus. Trois mois après le décès d’un adhérent le capital n’est toujours pas versé. Le président national a chargé Bernard MULE de faire une étude sur l’Amicale Vie.

Ê Questions diverses

Bernard MULE nous informe d’une procédure lancée par l’ANR sur la déductibilité de la complémentaire santé concernant les retraités. Cette situation est-elle constitutionnelle et conforme au droit européen ? La complémentaire santé obligatoire a été étendue à la fonction publique. L’employeur public contribue à 50% et l’employé déduit les 50% de sa participation.

Christiane Moreau remercie les participants.

La réunion se termine à 13h